

*L'Adresse*

contraint tous les gouvernements à lutter contre des taux d'intérêt élevés et contre les conditions que l'on sait.

Si le député veut parler des gouvernements libéraux, je me souviens de l'époque Pearson, au début des années 1960, lorsque le taux de chômage s'est établi à 2 ou 3 p. 100 pendant quatre années consécutives. J'étais étudiant et je me souviens aussi de l'époque Saint-Laurent, lorsque nous avons connu de cinq à six ans de plein emploi. Je peux me souvenir de l'époque Trudeau où le taux de chômage moyen était de cinq à sept pour cent.

Ce que je veux dire, c'est que le gouvernement a un rôle à jouer dans l'économie. Je ne suis pas un socialiste. Je ne crois pas à l'économie contrôlée des socialistes, mais je ne crois pas non plus aux méthodes des Reagan, Thatcher et Mulroney qui consistaient à se retirer en espérant que tout irait bien.

Je crois que les gouvernements ont un rôle à jouer auprès des syndicats et des employeurs, et lorsque le Canada a eu des gouvernements qui jouaient ce rôle, nous avons connu les plus belles périodes de prospérité de notre histoire. C'est d'ailleurs grâce à eux que le Canada est devenu une grande nation.

[Français]

**M. Philippe Paré (Louis-Hébert):** Monsieur le Président, j'ai été heureux d'entendre le député de Notre-Dame-de-Grâce rappeler que le phénomène des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage est lié à un taux de chômage trop élevé. Au fond, il s'agit d'un manque d'emplois. Je pense ne pas déformer sa pensée quand je dis cela. Il y a effectivement un manque d'emplois, et ceux qui sont au chômage ne le sont pas nécessairement à cause d'un manque de formation. Je pense que c'est à juste titre qu'il a avancé cette chose-là.

• (2025)

Étant d'une circonscription où on retrouve l'Université Laval, une institution vieille de quelques siècles, qui reçoit aujourd'hui plus de 35 000 étudiants, je suis sensible à cette réalité-là.

J'ai une question à poser au député de Notre-Dame-de-Grâce. Croit-il que le partage de l'emploi pourrait, au cours des prochaines années, être une façon efficace de sortir du chômage et de l'aide sociale pour les jeunes qui ont de la formation, qui sont remplis de dynamisme et qui n'ont simplement pas d'emploi? Croit-il qu'un meilleur partage de ce qu'on a serait une solution?

[Traduction]

**M. Allmand:** Monsieur le Président, voilà une proposition très intéressante qu'on examine très attentivement à l'heure actuelle dans de nombreux pays du monde, c'est-à-dire la possibilité de partager plus équitablement notre emploi entre diverses personnes. Par exemple, dans plusieurs pays d'Europe actuellement, on discute d'une semaine de travail ou d'une journée de travail moins longue, de sorte qu'on puisse partager l'emploi de façon plus équitable entre un plus grand nombre de personnes.

Il faut nous rendre compte qu'à notre époque moderne, la production est assurée en grande partie par la technologie, les machines et les robots, et non simplement par des travailleurs suant sang et eau, mais plutôt par l'utilisation de leur cerveau, de

leur intelligence, de leur imagination et de leur formation avancée.

Voilà ce qui va arriver. Il y aura un plus grand partage du travail et il existe de nombreux moyens pour y parvenir. J'espère que ce sera l'une des possibilités qu'examinera le comité des ressources humaines qu'on établira ici à la Chambre d'ici une ou deux semaines; il s'agira de réfléchir à une meilleure distribution du travail et à une meilleure conception du soutien du revenu et de la sécurité sociale.

**Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de vos nouvelles fonctions à la Chambre. Vous pourrez, de même que vos suppléants, compter sur mon entière collaboration, comme j'ai pu, ces dernières années compter sur votre amitié. Alors que vous présiderez nos débats animés dans les années à venir, j'espère que nous nous souviendrons tous de la chance que nous avons de vivre dans une démocratie où les débats animés sont non seulement autorisés, mais également encouragés.

Permettez-moi aussi de souhaiter la bienvenue aux 205 nouveaux députés.

[Français]

Comme le premier ministre l'a mentionné la semaine dernière, ce nombre sans précédent de nouveaux députés apporte une extraordinaire énergie de renouveau à la Chambre des communes.

[Traduction]

Je tiens par-dessus tout à remercier les électeurs de la circonscription de Hamilton Mountain de l'honneur qu'ils m'ont fait en me choisissant à nouveau pour les représenter au Parlement. Je ferai de mon mieux pour être digne de leur confiance.

La question de la confiance est en effet fondamentale dans le discours du Trône. Je me souviens fort bien que, durant la campagne électorale, le premier ministre est venu à Hamilton avec en main son désormais célèbre livre rouge intitulé *Pour la création d'emplois, Pour la relance économique: Le plan d'action libéral pour le Canada*. Le premier ministre a promis que s'ils étaient portés au pouvoir, les libéraux mettraient en application les mesures proposées dans leur livre rouge. Avec ce discours du Trône, le premier ministre a tenu parole. Il n'a pas trahi la confiance que lui ont témoignée les électeurs.

Je suis vraiment étonnée d'entendre les députés de l'opposition se plaindre de ce que le discours du Trône n'est qu'une reformulation de nos promesses électorales. Ils devraient en fait se réjouir que le premier ministre respecte ses promesses. Ils devraient être très heureux que le premier ministre honore les engagements qu'il a pris envers les Canadiens.

Depuis le jour de son assermentation, le premier ministre a tenu parole. Voyons ce qu'il a fait au cours des deux premiers mois de son mandat. Le premier ministre a dit qu'il annulerait le contrat de 5,8 milliards de dollars lié aux hélicoptères et il l'a fait. Il a dit qu'il réduirait comme jamais la taille du Cabinet et il l'a fait. Il a promis de réduire les budgets des cabinets de ministres et il l'a fait. Le premier ministre a dit qu'il sabrerait les